

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 11097 Numéro SIREN : 413 157 306 Nom ou dénomination : MINELLI SAS

Ce dépôt a été enregistré le 02/05/2022 sous le numéro de dépôt 40529



20220405292021

DATE DEPOT : 02/05/2022

N° DE DEPOT : 40529

N° GESTION : 1997B11097

N° SIREN : 413157306

DENOMINATION : MINELLI SAS

ADRESSE : 28 avenue de Flandre 75019 Paris

MILLESIME : 2021

Greffes du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

2 - MAI 2022

le N° :

40 529

MINELLI SAS

Société par Actions Simplifiée (à associé unique)

Au capital de 84 924 548.50 euros

Siège social : 28 avenue de Flandre, 75019 Paris

RCS Paris 413 157 306

(ci-après «la Société»)

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 25 FEVRIER 2022

L'an deux mille vingt-deux,

Le 25 février,

A 11 heures,

En visioconférence, conformément aux dispositions dérogatoires nécessitées par l'épidémie de COVID-19, prévues par l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 telle que modifiée par la loi n°2022-46 du 22 janvier 2022.

La société SAN MARINA AND CO II, Société par Actions Simplifiée dont le siège social est 30 avenue du Château de Jouques, Les Espaces de la Sainte Baume, 13420 Gémenos, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MARSEILLE sous le numéro 900 994 435, représentée par son Président, la Société STEPHANE COLLAERT CONSEIL, elle-même représentée par son Gérant, Monsieur Stéphane COLLAERT (ci-après l'« Associé Unique »), associé unique de la société Minelli, (ci-après la « Société »), est présente,

La Société STEPHANE COLLAERT CONSEIL, représentée par son Gérant, Monsieur Stéphane COLLAERT, est également présente en qualité de Présidente de la Société (ci-après le « Président »).

Monsieur Stéphane COLLAERT préside la séance (ci-après le « Président de séance »).

Monsieur Christian MACQUAIRE, représentant du CSE régulièrement convoqué, est présent.

Monsieur Jérémie SONGUE NJANGA, représentant du CSE régulièrement convoqué est absent.

La société KPMG 5A, Commissaire aux comptes titulaire régulièrement convoquée est absente.

L'Associé Unique prend acte que les documents suivants ont été mis à sa disposition :

- une copie de la lettre de convocation adressée aux représentants du CSE ;
- une copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- les statuts à jour ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le rapport du Commissaire aux comptes incluant les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 août 2021 ;
- le texte du projet de décisions.

Le Président de séance précise que les documents ont été tenus au siège social à la disposition de l'Associé Unique et communiqués aux représentants désignés du CSE dans les délais légaux et statutaires.

Il précise en outre que l'Associé Unique ainsi que le CSE n'ont pas demandé l'incorporation de projets de décisions supplémentaires à l'ordre du jour.

Le Président de séance rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- Rapport de gestion du Président sur la marche de la société au cours de l'exercice clos le 31 août 2021 et sur les comptes de cet exercice ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2021 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- Décision à prendre dans le cadre des dispositions de l'article L 225-248 du Code de commerce ;
- Pouvoirs pour les formalités légales.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion du Président.

La discussion est ouverte.

Plus personne ne demandant plus la parole, l'Associé Unique prend les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION — Approbation des rapports et des comptes de la Société

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 août 2021 à savoir le bilan, le compte de résultats et l'annexe, tels qu'ils ont été présentés et qui font apparaître une perte de (12 064 990,20) euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, il donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette décision est adoptée.

DEUXIEME DECISION — Affectation du résultat de l'exercice

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice d'un montant de : (12 064 990,20) euros

Au compte « report à nouveau » s'élevant à : (30 587 130,40) euros

Après affectation, le compte « report à nouveau » sera porté à : (42 652 120,60) euros

15
Cette décision est adoptée.

TROISIEME DECISION — Conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce

L'Associé Unique prend acte qu'aucune convention nouvelle visée par l'article L227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette décision est adoptée.

QUATRIEME DECISION — Décision à prendre dans le cadre des dispositions de l'article L 225-248 du Code de commerce

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L225-248 du Code de commerce, et après avoir examiné la situation de la Société telle qu'elle ressort des comptes annuels clos le 31 août 2021 approuvés ci-dessus, décide qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la Société, bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Cette décision est adoptée.

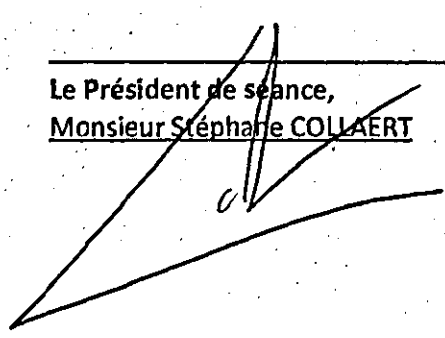
CINQUIEME DECISION - Pouvoirs pour les formalités légales

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette décision est adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président de séance déclare la séance levée à 11 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président de séance.



Le Président de séance,
Monsieur Stéphane COLLAERT

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 979 748	2 173 457	1 806 291	854 239
Fonds commercial	34 373 309	17 375 000	18 998 309	17 052 309
Autres immobilisations incorporelles	1 044 692		1 044 692	971 525
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles	39 397 749	19 548 457	19 849 292	18 878 073
Terrains				
Constructions	24 478 317	21 483 187	2 995 130	3 990 928
Installations techniques, matériel	77 710	78 098	1 612	
Autres immobilisations corporelles	11 210 363	10 158 828	1 051 535	1 210 605
Immobilisations en cours	318 980		318 980	841 004
Avances et acomptes	23 290		23 290	
TOTAL Immobilisations corporelles	36 106 660	31 717 910	4 388 749	5 842 538
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	4 804 028	281 000	4 523 028	824 487
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	1 403		1 403	153
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 062 158		3 062 158	3 008 295
TOTAL Immobilisations financières	7 867 589	281 000	7 586 589	3 630 915
Total Actif Immobilisé (II)	63 371 999	51 547 368	31 824 831	28 351 525
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	30 432 843	4 788 447	25 644 396	27 712 276
TOTAL Stock	30 432 843	4 788 447	25 644 396	27 712 276
Avances et acomptes versés sur commandes	47 529		47 529	181 127
Clients et comptes rattachés	8 561 202	232 357	8 328 845	4 451 110
Autres créances	7 218 794	2 336 000	4 882 794	8 010 554
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	13 779 996	2 568 357	11 211 639	10 461 665
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres:)				
Disponibilités	7 289 757		7 289 757	1 970 982
TOTAL Disponibilités	7 289 757		7 289 757	1 970 982
Charges constatées d'avance	2 594 758		2 594 758	1 951 388
TOTAL Actif circulant (III)	54 144 881	7 356 803	48 788 077	42 277 438
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	137 518 880	58 904 171	78 612 708	70 828 963

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 70 221 271)	70 221 271	70 221 271
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	173 805	173 805
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :		
Réserve légale	2 355 643	2 355 643
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :		
TOTAL Réserves	2 355 643	2 355 643
Report à nouveau	-30 587 130	-9 162 679
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-12 064 890	-21 424 451
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	572 251	585 397
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	30 670 850	42 748 986
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	713 626	586 893
Provisions pour charges	378 242	360 608
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	1 091 868	947 501
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 599 992	
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :	13 775 134	7 221
TOTAL Dettes financières	19 375 126	7 221
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	63 590	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 715 989	18 834 251
Dettes fiscales et sociales	9 729 869	6 020 448
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	986 590	1 424 503
Autres dettes	2 978 828	2 648 053
TOTAL Dettes d'exploitation	27 474 864	28 925 255
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	46 849 890	26 932 476
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	78 612 708	70 628 963

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	66 334 596	2 948 311	69 282 906	84 920 860
Production vendue biens				
Production vendue services	590 507	2 000	592 507	399 578
Chiffres d'affaires nets	66 925 103	2 950 311	69 875 414	85 320 437
Production stockée				
Production immobilisée			425 648	
Subventions d'exploitation			4 329 303	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 142 679	823 639
Autres produits			70 368	1 182 450
Total des produits d'exploitation (I)			75 843 412	87 326 526
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			32 740 510	40 785 726
Variation de stock (marchandises)			319 353	-974 407
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			28 509 367	32 399 728
Impôts, taxes et versements assimilés			1 615 791	1 784 952
Salaires et traitements			12 213 799	13 671 488
Charges sociales			3 750 568	4 020 656
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	2 264 521	2 295 433
		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	2 368 317	2 360 241
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	238 097	200 948
Autres charges			225 278	300 977
Total des charges d'exploitation (II)			84 245 600	96 845 743
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-8 402 189	-9 519 218
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				839 465
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				398
Reprises sur provisions et transferts de charges				21 592
Différences positives de change				29
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)				861 485
Dotations financières aux amortissements et provisions			14 203	
Intérêts et charges assimilés			1 171 337	1 367 470
Différences négatives de change			-5 510	31 147
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				-17
Total des charges financières (VI)			1 180 030	1 398 600
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-1 180 030	-537 118
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-9 582 219	-10 056 333

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	150 000	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		500 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	914 300	1 120 075
Total des produits exceptionnels (VII)	1 064 300	1 620 075
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	997 542	805 148
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 151 032	790 614
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 398 497	11 437 741
Total des charges exceptionnelles (VIII)	3 547 071	13 033 503
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-2 482 771	-11 413 425
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		-45 307
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	76 907 711	89 808 085
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	88 972 702	111 232 536
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-12 064 990	-21 424 451



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 80055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Minelli S.A.S.

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Certifiée Conforme

Exercice clos le 31 août 2021
Minelli S.A.S.
28 avenue de Flandre 75019 Paris
Ce rapport contient 33 pages
Référence : HC-221-008

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6820Z
775 725 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 725 417



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Minelli S.A.S.

Siège social : 28 avenue de Flandre 75019 Paris
Capital social : € 84 924 548,50

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2021

A l'attention de l'Associé unique de la société Minelli S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Minelli S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 août 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG, est constituée de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 2 « Règles et méthodes comptables – Application du principe de continuité d'exploitation » de l'annexe des comptes annuels expose la situation d'endettement et de trésorerie de la société au 31 août 2021 ainsi que le contexte dans lequel les comptes sociaux ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la note correspondante de l'annexe donne une information appropriée sur la situation de votre société au regard du contexte dans lequel les comptes ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

Par ailleurs, les notes 5 « Dépréciation d'actifs Immobilisés » et 10 « Stocks » de l'annexe des comptes annuels exposent les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des immobilisations incorporelles et des stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus ainsi que les informations fournies en annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

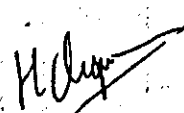
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense,

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Hervé Chopin
Associé

Signature numérique
de Hervé Chopin
Date : 2022.02.09
17:38:22 +01'00'

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (i)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 979 748	2 173 457	1 806 291	854 239
Fonds commercial	34 373 309	17 375 000	16 998 309	17 052 309
Autres immobilisations incorporelles	1 044 692		1 044 692	971 525
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles	39 397 749	19 548 457	19 849 292	18 878 073
Terrains				
Constructions	24 478 317	21 483 187	2 995 130	3 990 928
Installations techniques, matériel	77 710	78 098	1 812	
Autres immobilisations corporelles	11 210 363	10 158 626	1 051 737	1 210 605
Immobilisations en cours	318 980		316 980	641 004
Avances et acomptes	23 290		23 290	
TOTAL Immobilisations corporelles	36 106 860	31 717 910	4 388 749	5 842 538
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	4 804 028	281 000	4 523 028	624 467
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	1 403		1 403	153
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 062 158		3 062 158	3 006 295
TOTAL Immobilisations financières	7 867 589	281 000	7 586 589	3 630 915
Total Actif Immobilisé (ii)	83 371 999	51 547 368	31 824 631	28 351 525
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	30 432 843	4 788 447	25 644 396	27 712 278
TOTAL Stock	30 432 843	4 788 447	25 644 396	27 712 278
Avances et acomptes versés sur commandes	47 529		47 529	181 127
Clients et comptes rattachés	8 581 202	232 357	8 328 845	4 451 110
Autres créances	7 218 794	2 339 000	4 882 794	6 010 554
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	13 779 986	2 568 357	11 211 639	10 481 865
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres:)				
Disponibilités	7 289 757		7 289 757	1 970 982
TOTAL Disponibilités	7 289 757		7 289 757	1 970 982
Charges constatées d'avance	2 594 758		2 594 758	1 951 388
TOTAL Actif circulant (iii)	54 144 881	7 356 803	46 788 077	42 277 438
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (iv)				
Primes de remboursement des obligations (v)				
Écarts de conversion actif (vi)				
Total Général (i à vi)	137 518 880	58 904 171	78 612 708	70 828 963

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 70 221 271)	70 221 271	70 221 271
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	173 805	173 805
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence : ...)		
Réserve légale	2 355 643	2 355 643
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours : ...)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : ...)		
TOTAL Réserves	2 355 643	2 355 643
Report à nouveau	-30 587 130	-9 162 679
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-12 064 990	-21 424 451
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	572 251	585 397
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	30 670 850	42 748 986
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	713 626	586 893
Provisions pour charges	378 242	360 608
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	1 091 868	947 501
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 599 992	
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs : ...)	13 775 134	7 221
TOTAL Dettes financières	19 375 126	7 221
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	63 590	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 715 989	16 834 251
Dettes fiscales et sociales	9 729 869	6 020 448
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	986 590	1 424 503
Autres dettes	2 978 826	2 648 053
TOTAL Dettes d'exploitation	27 474 864	26 925 255
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	46 649 990	26 932 476
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	78 812 708	70 626 963

(I) - (II) - (III) - (IV) - (V) : **COMPTES RATTACHÉS**
 (VI) - (VII) - (VIII) - (IX) - (X) : **COMPTES RATTACHÉS**
 (XI) - (XII) - (XIII) - (XIV) - (XV) : **COMPTES RATTACHÉS**

Compte de résultat

Titre 1000

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	66 334 596	2 948 311	69 282 906	84 920 860
Production vendue biens				
Production vendue services	590 507	2 000	592 507	399 578
Chiffres d'affaires nets	66 925 103	2 950 311	69 875 414	85 320 437
Production stockée				
Production immobilisée			425 648	
Subventions d'exploitation			4 329 303	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 142 679	823 639
Autres produits			70 368	1 182 450
Total des produits d'exploitation (I)			75 843 412	87 326 528
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			32 740 510	40 785 728
Variation de stock (marchandises)			319 353	-974 407
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			28 509 367	32 399 728
Impôts, taxes et versements assimilés			1 615 791	1 784 952
Salaires et traitements			12 213 799	13 671 488
Charges sociales			3 750 568	4 020 856
Dotations d'exploitation	sur Dotations aux amortissements		2 264 521	2 295 433
	Immobilisations Dotations aux provisions			
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		2 368 317	2 360 241
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		238 097	200 948
Autres charges			225 278	300 977
Total des charges d'exploitation (II)			84 245 600	96 845 743
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-8 402 189	-9 519 218
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				839 485
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				398
Reprises sur provisions et transferts de charges				21 592
Différences positives de change				29
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)				861 485
Dotations financières aux amortissements et provisions			14 203	
Intérêts et charges assimilées			1 171 337	1 367 470
Différences négatives de change			-5 510	31 147
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				-17
Total des charges financières (VI)			1 180 030	1 398 600
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-1 180 030	-537 118
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-9 582 219	-10 056 333

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	150 000	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		500 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	914 300	1 120 075
Total des produits exceptionnels (VII)	1 064 300	1 620 075
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	997 542	805 148
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 151 032	790 614
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 398 497	11 437 741
Total des charges exceptionnelles (VIII)	3 547 071	13 033 503
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-2 482 771	-11 413 428
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		-45 307
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	76 907 711	89 808 085
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	88 972 702	111 232 536
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-12 064 990	-21 424 451

MINELLI S.A.S.
au 31 août 2021

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE
DU 1er SEPTEMBRE 2020 AU 31 AOUT 2021

MINELLI S.A.S.
28 Avenue de Flandre
75 019 - PARIS

N° SIRET : 413 157 306 01989

Sommaire

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	3
2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES.....	5
3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	5
4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	7
5. DEPRECIATION D'ACTIFS IMMOBILISES.....	8
6. AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES.....	9
7. IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL.....	9
8. IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	9
9. IMMOBILISATIONS MOUVEMENTS DE L'EXERCICE.....	11
10. STOCKS.....	12
11. OPERATIONS EN DEVISES.....	13
12. CREANCES.....	13
13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE.....	14
14. CAPITAL SOCIAL.....	15
15. PROVISIONS.....	15
16. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES.....	17
17. DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERS.....	18
18. PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES.....	19
19. PERSONNEL.....	20
20. RESULTAT FINANCIER.....	20
21. RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	20
22. CONSOLIDATION.....	21
23. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES AU 31/08/2020.....	21
24. IMPOTS SUR LES BENEFICES.....	22
25. ENGAGEMENTS FINANCIERS.....	23
26. ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE.....	24

Les montants présentés dans l'annexe sociale sont exprimés en milliers d'euros.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

• Rachat de Minelli Suisse

Le 3 novembre 2020, Minelli SAS a acheté à VHS la société Minelli Suisse au prix de 3.8 M€.

• Impacts liés à la crise sanitaire COVID-19

Une crise soudaine et sans précédent

De nouveau au cours de l'exercice 2021, le contexte de crise économique liée à la propagation du Covid-19, la Société a connu une baisse inédite et considérable de son chiffre d'affaires notamment du fait de la fermeture en France et à l'International de la quasi-totalité de ses magasins durant la période de novembre 2020 et au printemps 2021.

Dans ce contexte sans précédent, la Société, en coordination avec le management du Groupe Novartex, a pris des mesures immédiates pour atténuer les effets de la crise et protéger sa trésorerie, notamment à travers :

La réduction de ses dépenses opérationnelles :

- Renégociation des baux commerciaux ;
- Recours au chômage partiel pour la quasi-totalité des équipes réseau depuis mi-mars ainsi que pour une partie des équipes siège ;
- Ajustement des frais généraux et administratifs ;

L'ajustement des stocks et des collections avec un report des commandes et livraisons de la collection PE21 et une forte réduction des achats sur la collection AH21 ;

La réduction des dépenses d'investissement avec un report de plusieurs investissements d'infrastructure et d'ouvertures de magasins.

- Obtention du Fonds de solidarité
- Demande de prise en charge des coûts fixes

En parallèle, de nombreuses initiatives ont été menées pour favoriser le e-commerce et permettre à la marque de conserver un lien avec ses clients sur le digital ; les équipes sont restées en outre pleinement mobilisées dans les centres de logistique.

Impacts sur les états financiers de la société au 31 août 2021

La crise du COVID-19 affecte de manière significative le compte de résultat de la Société au 31 août 2021.

- La perte de chiffre d'affaires pendant la période de fermeture des magasins en novembre 2020 et au printemps 2021 est estimée à -7.5 M€.
- Cette perte est très partiellement compensée par :

les aides des mesures d'activité partielle mise en place par le gouvernement dont a bénéficié la Société. Ces mesures ont bien été comptabilisées en déduction des charges de personnel pour un montant global de 1,6 M€.

Obtention du Fonds de solidarité (0.4 M€)

Demande de prise en charge des couts fixes (3.9M€ versés en mi-novembre 2021)

- A la clôture de l'exercice, la renégociation des baux auprès des bailleurs pendant la période de confinement était toujours en cours ; seuls les accords définitivement signés avec les bailleurs ont été pris en compte au 31 août 2021. 2,3M€ ont été comptabilisés dans les comptes annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2021.

2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2021 sont établis conformément aux dispositions des règlements ANC n°2014-03, n°2015-05, n°2015-06 et n°2017-07 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

L'enregistrement des éléments inscrits en comptabilité a été pratiqué par référence à la méthode des coûts historiques.

Application du principe de continuité de l'exploitation

La société a pour assurer sa pérennité, mis en œuvre toutes les mesures d'exception offertes par les dispositions réglementaires d'urgence qui lui sont applicables.

L'indemnisation de l'activité partielle a été de 1.6M€.

La société a bénéficié d'aides au titre du fonds de solidarité pour 0.4 M€ et des « coûts fixes » pour 3.9 M€.

La société a également pris des mesures afin d'atténuer l'impact économique et protéger sa trésorerie, telles que la réduction des dépenses d'exploitation et le report de ses investissements non essentiels.

La société a initié des discussions avec l'ensemble de ses bailleurs pour obtenir l'abandon des loyers pendant la période de fermeture de ses magasins.

La société a par ailleurs obtenu un prêt bancaire de 2M€.

En conséquence, les comptes annuels de la société ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation au titre de l'exercice clos le 31 août 2021.

3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition.

Concessions, brevets et droits similaires :

- Les marques sont des actifs à durée de vie indéfinie protégés juridiquement et ne donnent donc lieu à aucune constatation d'amortissement.
- Les logiciels sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 2 à 5 ans.

Fonds commercial :

Les montants figurant au bilan se composent :

- de fonds de commerce dont la durée de vie est présumée illimitée ne donnant lieu à aucune constatation d'amortissements,

- de droits au bail de magasins et/ou autres éléments protégés juridiquement ne donnant également lieu à aucune constatation d'amortissements.

Depuis le 1^{er} septembre 2010, les frais d'acquisition (honoraires, droits d'enregistrements, honoraires de commercialisation, frais d'actes, etc.) des droits au bail et fonds de commerce sont intégrés dans le coût d'acquisition de l'immobilisation.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition.
Les éléments d'actif immobilisés font l'objet de plans d'amortissements déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens.
Les méthodes et durées pratiquées peuvent être récapitulées comme suit :

Nature	Mode	Durée (années)
Constructions	Linéaire	8 à 20
Sièges	Linéaire	15 à 40
Dépôts	Linéaire	15 à 25
Murs anciens de magasins en périphérie	Linéaire	15 à 25
Murs récents de magasins en périphérie	Linéaire	15 à 40
Murs de magasins centre-ville et Centres commerciaux	Linéaire	15 à 40
Appartements	Linéaire	15 à 50
Murs hors exploitation	Linéaire	33
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 8
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5
Mobilier et matériel de bureau	Linéaire	5 à 10
Agencements et installations	Linéaire	5 à 8

Les immobilisations corporelles appelées à être cédées, font l'objet d'une revue détaillée visant à évaluer leur valeur de marché. Si celle-ci est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée.

5. DEPRECIATION D'ACTIFS IMMOBILISES

Les immobilisations sont soumises à des tests de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait pu perdre de la valeur, l'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

Indices externes :

- une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif) ;
- des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, sont intervenus au cours de la période ou surviendront dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu ;
- les taux d'intérêts du marché ou autres taux de rendement du marché ont augmenté durant l'exercice et il est probable que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénale et/ou d'usage de l'actif.

Indices Internes :

- existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement ;
- des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif ;
- des performances de l'actif inférieures aux prévisions ;
- une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

- La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour des immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations déjà comptabilisées.
- La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société fondée sur les cash-flows réels et prévisionnels.
- Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée.

Conformément au règlement ANC 2015-06, les fonds de commerce, dont la durée de vie est présumée illimitée, font l'objet d'un test de dépréciation, qu'il y ait ou pas un indice de perte de valeur. La dépréciation constatée devient alors irréversible.

6. AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Les amortissements dérogatoires sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des actifs concernés par cette méthode.

K€	31/08/2020	Dotations	Reprises	31/08/2021
Amortissements dérogatoires	585	249	263	572
TOTAL	585	249	263	572

7. IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL

NEANT

8. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Titres de participation

La valeur brute figurant au bilan est le prix d'acquisition des titres (valeur historique), éventuellement majoré des frais d'acquisition sur titres de participation.

La valeur historique des titres de participation est comparée à chaque arrêté à la valeur d'utilité de la filiale ; cette valeur d'utilité est déterminée en fonction d'une analyse multicritère tenant compte notamment des projections de flux de trésorerie futurs et de multiples d'EBITDA ou de la quote-part de capitaux propres réévalués ; si cette valeur historique des titres est inférieure à celle-ci alors une dépréciation est constituée.

Au 31 août 2021, l'application de cette méthode a conduit la Société à déprécier la totalité des titres de ses filiales MINELLI MONACO, MINELLI BELGIQUE & MINELLI LUXEMBOURG et à comptabiliser une provision pour risques et charges, comme décrit dans la note 17 « Provisions ».

Tableau des filiales et participations (en milliers d'euros)

Dénomination et forme juridique	% de détention	Valeur des titres au 31/08/2021		Prêts et avances	Avals et cautions donnés	Capitaux propres au 31/08/2021	Chiffre d'affaires au 31/08/2021	Résultat au 31/08/21
		Brute	Nette					
Minelli Allemagne	100	75	75	156	-	93	158	7
Minelli Monaco	100	15	-	1 110	-	845	133	46
Minelli Belgique	100	19	-	536	-	359	727	439
Minelli Luxembourg	100	217	-	1 400	-	506	537	402
Minelli Italie	100	10	10	120	-	11	306	3
Minelli Suisse	100	3 899	3 899	-	-	4 148	2 099	44
TOTAL		4 235	3 984	3 322	-	2 542	3 960	935

Autres Immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont essentiellement constituées de dépôts de garantie.

Leur valorisation est faite au coût historique d'acquisition.

Les autres immobilisations financières sont provisionnées lorsque la situation financière du débiteur laisse apparaître une probabilité de non-recouvrement.

Etat des autres immobilisations financières par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Dépôt de garantie	3 062		3 062
Autres immobilisations financières			
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 062	-	3 062

Actions Propres

NEANT

9. IMMOBILISATIONS MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS (en K€)	VALEUR BRUTE DEBUT EXERCICE	AQUISITIONS	CESSION, MISES HS ET PAR VIREMENTS POSTE A POSTE	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE
INCORPORELLES				
Brevets et marques	446	-	-	446
Logiciels	2 202	360	- 972	3 534
Fonds de commerce	18 872		302	18 570
Droit au bail	15 095	500	720	14 875
Frais acquisition Fonds de commerce, Droit au bail	918	10		928
Mali de fusion				
Acomptes sur immobilisations incorporelles				-
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations en cours	972	1 044	972	1 044
SOUS TOTAL	38 505	1 916	1 022	39 398
CORPORELLES				
AAI constructions	24 315	606	443	24 478
Matériel et outillage	76	2		78
AAI mobilier	9 660		- 126	9 786
Véhicules	1			1
Matériel de bureau et informatique	1 346		- 77	1 423
Immobilisations en cours	641	12	336	317
Avances et acomptes sur immobilisations		23		23
SOUS TOTAL	36 039	643	576	36 106
FINANCIERES				
Titres de participations	906	3 899	-	4 805
Prêts et autres Immobilisations financières	3 006	56	-	3 062
SOUS TOTAL	3 912	3 955	-	7 867
TOTAL	78 456	6 514	1 598	83 371

Conformément au règlement ANC 2015-06, les malis techniques de fusion ont été réaffectés aux actifs sous-jacents.

AMORTISSEMENT (en K€)	AMORT. DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS DOTATIONS (*)	DIMINUTIONS, SORTIES ET REPRISES	AMORT. FIN EXERCICE
INCORPORELLES				
Droit au bail et Fonds de commerce	17 833	162	620	17 375
Brevets et marques	113			113
Logiciels	1 680	380		2 060
SOUS TOTAL	19 626	542	620	19 548
CORPORELLES				
AAI constructions	20 324	1 476	317	21 483
Matériel et outillage	76			76
AAI mobilier	8 619	413	130	8 902
Véhicules	1			1
Matériel de bureau et Informatique	1 177	78		1 255
Avances et acomptes sur immobilisations				
SOUS TOTAL	30 197	1 967	447	31 717
TOTAL	49 823	2 509	1 067	51 265

(*) y compris 9,9 m€ de dotation pour dépréciation & 0.8 m€ de reprise de provision pour dépréciation.

10. STOCKS

Valeur brute

Les stocks de marchandises dans les entrepôts et en magasins sont évalués au coût d'acquisition (prix d'achat majoré de frais accessoires).

Dépréciations

Les fins de série sont dépréciées par voie de provisions en fonction de leur antériorité selon une méthode d'application de taux d'obsolescence par antériorité des collections, différents suivant le niveau de résiduel constaté.

Les niveaux de taux d'obsolescence des collections Eté tiennent compte du contexte particulier de la crise sanitaire : du fait du confinement notamment, les niveaux de stocks résiduels des collections Eté sont supérieurs aux niveaux historiques de la société. Les écoulements de ces stocks entraîneront des taux de perte plus important que ceux habituellement constatés.

Le montant de la dépréciation des stocks au 31 août 2021 s'élève à 4 788 k€ versus 3 040 k€ au 31 août 2020.

11. OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaieur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises sont converties sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. En cas de couverture de change, les dettes et créances sont converties au cours de couverture.

L'écart de conversion qui résulte de la valorisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent. Les pertes latentes non couvertes font l'objet d'une provision pour risques.

L'application du nouveau règlement ANC n° 2015-05 applicable au 1er janvier 2017 n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes clos au 31 août 2021.

12. CREANCES

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Le cas échéant, elles ont été dépréciées sous forme de provisions pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

Etat des créances par échéance :

Etat des créances par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Créances douteuses ou litigieuses	242	242	
Autres créances clients	6 320	6 320	
Personnel et comptes rattachés	181	181	
Etat - Impôt sur les bénéfices			
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	1 591	1 591	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	5 031	5 031	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	601	601	
Charges constatées d'avance	2 595	2 595	
TOTAL CREANCES	16 561	16 561	

Au 31 août 2021, le poste « Etat, autres collectivités... » inclut une subvention coût Fixes (Covid-19) de 3 930 K€.

Etat des Produits à recevoir :

En milliers d'euros	31/08/2021	31/08/2020
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
SOUS TOTAL	-	-
CREANCES		
Factures à établir	795	563
Avoir non parvenus	423	170
Produits à recevoir		64
Débiteurs divers		
Créances sur cessions d'actifs		
SOUS TOTAL	1 218	797
TOTAL	1 218	797

13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31/08/2021	31/08/2020
Charges d'exploitation	2 595	1 951
Charges financières		
TOTAL	2 595	1 951

Les charges constatées d'avance correspondent principalement à des loyers & charges locatives pour 2 247 K€, des frais généraux pour 300 k€ et de la publicité pour 48 K€.

14. CAPITAL SOCIAL

Le capital social s'élève à 70 221 milliers d'euros. Il est composé de 1 866 324 actions de valeur nominale de 37.62 € euro chacune.

Evolution du capital social et des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital		Primes, réserves, provisions réglementées	Total des capitaux propres
	Nombre d'action	Montant		
Montant au début de l'exercice	1 866 324	70 221	27 471	42 750
Mouvement en capital				
Distribution de dividendes				
Provisions réglementées			14	14
Résultat de l'exercice			12 065	12 065
Montant en fin de l'exercice	1 866 324	70 221	39 550	30 671

Détail des primes, réserves et provisions réglementées

En milliers d'euros	31/08/2021	31/08/2020
Primes d'émission, de fusion, d'apport	174	174
Réserve légale, autres réserves	2 356	2 356
Report à nouveau	30 587	9 163
Provisions réglementées	572	587
Primes réserves et provisions réglementées	27 485	6 046
Résultat de l'exercice	12 065	21 424
TOTAL	39 550	27 470

15. PROVISIONS

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (en K€)	31/08/2020	DOTATIONS	REPRISES	REPRISES UTILISEES	REPRISES NON UTILISEES	31/08/2021
Prov. pour litiges loyers	218	46	156	26	130	108
Prov. pour litiges et droits économiques	150	32	21	21	-	161
Prov. pour litiges prud'homaux	219	156	191	47	144	184
Prov. pour perte de change						-
Prov. pensions, obligations simil.	292	14				306
Prov. pour restructuration						-
Autres prov. risques et charges		260				260
Provisions médailles du travail	68	4				72
TOTAL	947	512	368	94	274	1 091
Exploitation		238	336	62	274	
Financier		14				
Exceptionnel		260	32	32		

Provision Médailles du travail

Les médailles du travail font l'objet d'une évaluation selon une méthode prospective. La valorisation des engagements tient compte notamment de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel, du taux de réclamation ainsi que des hypothèses économiques (taux d'inflation et taux d'actualisation) ; l'âge de départ en retraite retenu est de 65 ans.

Provision Prud'hommes

Tous les dossiers faisant l'objet d'un litige devant les prud'hommes sont recensés et sont provisionnés suivant le risque estimé.

Engagements en matière de pensions et indemnités assimilées

Les coûts de prestations de retraite et assimilées (indemnités de départ, compléments de retraite) au bénéfice du personnel actif et retraité, mis à la charge de l'entreprise, sont provisionnés dans les comptes.

Ces différentes prestations font l'objet d'une évaluation actuarielle chaque année, selon une méthode prospective prenant en compte les droits acquis à la clôture de l'exercice.

Les indemnités brutes de départ en retraite sont provisionnées en charges à payer pour un montant de 885 K€.

Les charges sociales relatives aux indemnités de départ en retraite sont comptabilisées en provisions pour risques et charges.

En milliers d'euros	31/08/2021	31/08/2020
Valeur actualisée de l'engagement brut	885	845
Provisions pour risques et charges	307	293
TOTAL	1 192	1 138

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des engagements de retraite sont les suivants :

- Taux moyen de turn-over des 5 dernières années normatives par pôle et par catégorie de personnel
- Table de mortalité : TH/TF00 - 02
- Taux d'actualisation : 0.75%
- Taux de revalorisation des salaires : 1.25%
- Age de départ à la retraite : 65 ans pour toutes les catégories socio-professionnelles
- Mode de départ à la retraite : départ volontaire

Le coût des services rendus est comptabilisé en charges d'exploitation pour 73 K€, la composante financière (coût actuariel et produit de rendement attendu des actifs de régime) est présentée en charges financières pour 901 K€.

16. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

En milliers d'euros	EMPRUNTS ET DETTES			
	Auprès d'établissements de crédit		Divers	
	31/08/2021	31/08/2020	31/08/2021	31/08/2020
A moins de 1 an	2 000			
De 1 à 5 ans			3 903	7
Plus de 5 ans				
TOTAL	2 000	-	3 903	7

Emprunts souscrits en cours d'exercice	5 896
Emprunts remboursés en cours d'exercice	-

17. DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERS

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les charges fiscales et sociales sur indemnités de congés payés sont rattachées aux dettes fiscales et sociales.

Etat des dettes par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an et 5 ans au plus	Plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	13 606	13 606		
Fournisseurs - effets à payer	110	110		
Personnel et comptes rattachés	1 977	1 977		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 918	3 918		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	1 960	1 960		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	1 874	1 874		
Dettes immobilisations et comptes rattachés	987	987		
Groupe et associés				
Autres dettes	3 040	3 040		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	27 472	27 472		

Charges à payer

En milliers d'euros	31/08/2011	31/08/2020
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	5 395	4 668
Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés	752	1 376
Dettes fiscales et sociales	4 281	3 517
Autres dettes	664	1 466
TOTAL	11 092	11 027

Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 53 k€ pour l'exercice 2020/2021 versus 53 k€ en 2019/2020.

Produits constatés d'avance

néant

18. PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est présenté hors taxe, net des commissions des grands magasins et des rabais, remises, ristournes accordés.

Ventilation du chiffre d'affaires

CA en milliers d'euros	31/08/2021			31/08/2020		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Ventes de marchandises	66 335	2 948	69 283	81 943	2 978	84 921
Prestations de services et divers	591	2	593	388	11	399
TOTAL	66 926	2 950	69 876	82 331	2 989	85 320

Transferts de charges

En milliers d'euros	31/08/2021	31/08/2020
Sinistre sur stocks		
Charges de personnel et transactions	24	65
Achats externes		
Indemnités d'assurance	71	
Créances irrécouvrables		
Honoraires		
Stocks matières premières		
Autres		
TOTAL	95	65

Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation représentent 70 K€ sur l'exercice.

19. PERSONNEL

Effectif moyen de l'exercice

Catégorie	31/08/2021	31/08/2020
Cadres	157	155
Assimilés cadres	43	40
Employés	307	335
Ouvriers		
Personnel mis à disposition		3
TOTAL	507	533

Engagements en matière de droit individuel à la formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Le compteur des heures du CPF est individualisé et accessible sur le site www.moncompteformation.gouv.fr/.

Rémunérations des organes d'administration et de direction

NEANT

20. RESULTAT FINANCIER

En milliers d'euros	31/08/2021	31/08/2020
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		840
Reprises sur provisions et transferts de charges		22
Différences positives de change		
Produits nets de cession des valeurs mobilières		
SOUS-TOTAL PRODUITS		862
Dotations financières aux amortissements et provisions	14	
Intérêts et charges assimilés	1 171	1 368
Différences négatives de change	6	31
Charges nettes sur cessions de VMP		
SOUS-TOTAL CHARGES	1 180	1 399
RESULTAT FINANCIER	1 180	537

21. RESULTAT EXCEPTIONNEL

En milliers d'euros	31/08/2021	31/08/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	150	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		500
Reprises sur provisions et transferts de charges	914	1 120
SOUS-TOTAL PRODUITS	1 064	1 620
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	998	805
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 151	791
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 398	11 438
SOUS-TOTAL CHARGES	3 547	13 034
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 2 483	- 11 414

Le résultat exceptionnel est constitué essentiellement :

Pour les charges :

- De dotations pour dépréciations de fonds de commerce et droits au bail (-162 k€),
- De provision sur risque filiales (-903 k€),
- De mises au rebut d'actifs immobilisés (-1 151 k€),
- De subventions dans le cadre de la politique de prix de transfert (-926 k€),
- D'amortissements dérogatoires (-249 k€),
- D'amortissements exceptionnels des installations du siège (-84 k€)
- D'autres charges exceptionnelles (-72 k€),

Pour les produits :

- De reprises de provisions de fonds de commerce et droits au bail (+620 k€),
- De produits d'indemnité d'éviction (+150 k€),
- De reprises d'amortissements dérogatoires (+263 k€),
- De reprises sur provision de frais de personnel (+32 k€),

22. CONSOLIDATION

Les comptes de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

NOVARTEX SAS au capital de 531 596 799,01 euros ayant son siège social 28 avenue de Flandre, 75949 PARIS Cedex 19.

23. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES AU 31/08/2020

Les transactions entre les parties liées visées à l'article R. 123-198 11° du code de commerce ont été conclues à des conditions normales de marché. A ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires.

24. IMPOTS SUR LES BENEFICES

Aux termes d'une convention spécialement conclue à cet effet, la Société MINELLI est intégrée fiscalement dans le périmètre de la société Novartex.

A ce titre, MINELLI doit acquitter annuellement à la société tête de groupe une somme égale au montant de l'impôt sur les sociétés dont elle aurait été normalement redevable si elle n'avait pas fait partie du groupe intégré.

Les incidences sur l'impôt sur les sociétés sont les suivantes :

- Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel la société est solidaire : NEANT
- Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté par la société en l'absence d'intégration fiscale : NEANT
- Report en arrière des déficits : NEANT
- Impôt correspondant : NEANT
- Cumul des déficits reportables : NEANT

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En milliers d'euros	Résultat Courant	Résultat Exceptionnel	Participation	TOTAL
Résultat avant impôt	- 9 582	- 2 483	-	- 12 065
Réintégrations	1 415	422	-	1 837
Déductions	- 711	- 620	-	- 1 331
TOTAL	- 8 877	- 2 681	-	- 11 558
Impôt				-
Contributions additionnelle				-
Crédit d'impôt				-
IMPOT SUR LES SOCIETES				-

Situation fiscale latente ou différée

Annexe 11.1 - Situation fiscale latente ou différée

VARIATION DES BASES D'IMPOTS DIFFERES OU LATENTS (en milliers d'euros)						
	Début exercice		Variations		Fin d'exercice	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
I. DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS						
1. Provisions réglementées						
Amortissements dérogatoires		585	263	249		572
2. Subventions d'investissement						
3. Charges non déductibles temporairement						
31. A déduire l'année suivante						
Participation des salariés						-
Organic		54		12		66
Effort Construction		105	17			88
Tascom		76		118		194
Eco Emballages		14	9			5
Eco TLC		131		35		48
Autres		159		769		928
32. A déduire ultérieurement						
Provision pour retraite		292	55			237
Autres						
4. Produits non taxables temporairement						
Plus-value en sursis d'imposition		6 852				6 852
5. Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées						
TOTAL		8 150	344	1 183		8 990
II. ELEMENTS A IMPUTER						
1. Déficits reportables		23 339		11 558		34 897
2. Amortissements différés						
3. Moins-values à long terme						
4. Autres						
III. ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE						

25. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Devises

L'engagement d'achats de devises au 31/08/2021 auprès de Financière Vivarte (société du groupe Novartex) représente 2 260 K US \$ soit 1 932 K€ (au cours de couverture).

Cautions bancaires reçues (en milliers d'euros)

Banques	Encours baux	Encours douanes	Garantie à 1ère demande
BECM	182		
BESV	107		
AFFILIES			500
TOTAL	289	-	500

Cautions bancaires données (en milliers d'euros)

	Encours baux	Encours douanes
Bailleurs	289	

Crédits documentaires

- Engagements en faveur de nos clients au 31/08/2020 en matière de crédits documentaires : NEANT
- Engagements en faveur de nos fournisseurs au 31/08/2020 en matière de crédits documentaires : NEANT.

Effets de commerce

- Engagement en faveur de nos fournisseurs en matière de traites acceptées : 110 K€.

26. ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

En date du 29 septembre 2021, la Société a été cédée par le Groupe Vivarte à la Société SMA and CO II, associé unique.